

**Du contrat unique... au moins-disant social**

Il ne sera pas dit que le Premier Ministre n'aura pas fait feu de tout bois contre les inégalités. Après avoir raboté les allocs des « riches », c'est à dire les foyers de cadres et salariés qualifiés, sans donner aux plus pauvres, le voilà qui veut agir sur les inégalités entre les salariés protégés et les salariés précaires.

Voilà une belle manière de prouver à Pierre Gattaz que depuis les universités d'été du Medef, il aime toujours autant l'entreprise.

« Le fonctionnement du marché du travail n'est pas satisfaisant, car il ne crée pas assez d'emplois, il génère des inégalités importantes entre, d'une part, des salariés très protégés en CDI et, d'autre part, des salariés très précaires en CDD et en intérim. C'est là-dessus qu'il faut agir », déclare le Premier Ministre.

Non seulement Manuel Valls recycle les promesses de campagne de Nicolas Sarkozy en 2007, mais de plus, il veut rendre justice à l'ex ministre du Travail Xavier Bertrand qui regrettait que les partenaires sociaux l'aient envoyé promener sur le sujet.

En tous cas, la CGT, a fermement condamné vendredi l'idée d'un contrat de travail unique et est opposée à ce que ce contrat soit testé, car ce serait la fin du contrat à durée indéterminée.

Comment expliquer aujourd'hui, qu'il faut encore précariser les salariés alors que le CDI est depuis des années devenu une exception et que désormais, certaines entreprises abusent même du contrat saisonnier pour embaucher aux plus mauvaises conditions sociales ?

Ce contrat unique, nous n'en voulons pas. Pas plus d'ailleurs que le contrat de mission.

**Branche Poste****Budget social à la diète**

A l'heure où le pouvoir d'achat des postiers est en berne, La Poste ne propose pas d'augmentation du budget social 2014 mais un simple redéploiement budgétaire. Ce sont, encore et toujours, les postiers qui vont faire les frais, en termes de prestations sociales, d'une politique de restriction budgétaire pour les aides, pourtant plus que nécessaires. Ceci au nom de la sacro-sainte rentabilité ! La CGT n'a pas pris part au vote sur le redéploiement considérant que le budget proposé par La Poste n'était pas à la hauteur des attentes des postiers, de leur famille, des retraités.

Elle a demandé l'augmentation du budget social 2014 et 2015 ainsi qu'une revalorisation de l'ensemble des prestations sociales dès le 1er Janvier.

**Un pacte antisocial ?**

En Conseil d'Administration du groupe La Poste, les élus CGT ont rappelé que, non seulement la déloyauté de La Poste avait sévèrement entaché la fin de la négociation du pacte « dit-social », mais que l'absence de signature d'organisations syndicales représentant au total plus de 70% des postiers rendait le texte non valide.

C'est bien dans ce contexte qu'entendre le PDG faire le choix d'appliquer le pacte social pour accompagner le plan stratégique de l'entreprise, tout en refusant aux Postiers les mesures financières liées aux grilles indiciaires Fonction publique comme au complément Poste, est pour la CGT, inacceptable.

Enfin, la CGT dénonce l'utilisation de l'agenda électoral par le plus haut niveau de l'entreprise pour retarder la fin d'une négociation métier, mais aussi pour éviter de répondre sur le fond à une lettre ouverte de notre Fédération et ce, dans un contexte particulièrement attentatoire au droit de revendiquer.

**Branche Télécoms****Conditions de travail**

La CGT a demandé aux cadres d'Orange de s'exprimer sur les conditions de travail, le sens et la finalité du travail, le rôle contributif et les méthodes managériales, le parcours professionnel et la rémunération, le contexte et l'avenir de l'entreprise, le rôle et la place des syndicats.

76% des cadres déclarent travailler plus de 35 heures par semaine ; 60% estiment que le temps de travail doit être compté et demandent la compensation des heures supplémentaires.

Selon eux, il faut réduire le temps de travail pour permettre de concilier vie professionnelle et vie privée.

80% souhaitent voir toute leur rémunération contribuer à la protection sociale et conserver le régime de retraite AGIRC.

Plus de 60% estiment que la qualité de service souffre de la recomposition du secteur.

**Créer un effet Waouh et enchainer les clients.....**

Telle est la nouvelle mission « obligatoire » des 800 cadres de la DOSE. A hauteur de 5 appels par semaine et jusqu'à 3 rappels lorsque le client est absent, les cadres qui ne connaîtront pas le dossier client, et sans doute guère plus la problématique de celui-ci, devront ainsi pallier la suppression de la cellule proactive

Suite au tract de l'UFC « Allo Clients..... ou comment déguiser le loup en mère-grand » le CE vote à l'unanimité une résolution demandant à mettre un terme à Allo Client qui alourdit inutilement le travail des cadres et propose, pour la satisfaction du client, la création d'une cellule qualité avec les emplois ad-hoc et le renforcement des cellules traitant les clients en vrille. A suivre donc...

**Pathétiques !**

Nous savions que les décideurs économiques n'avaient pas la même notion de la vie, en particulier des avantages des uns et des autres, car ils souhaitent être les mieux servis bien sûr. Nous avons donc appris que les décès ne se valent pas non plus, et qu'à l'intérieur d'une entreprise les accidents de trajet n'étaient pas considérés de la même façon. Avalanches de louanges pour un PDG décédé dans ces conditions, cela contraste avec l'absence de réactions et de commentaires pour les salariés décédés dans ce même accident, non ?

Notre gouvernement en a rajouté avec cette pathétique décoration à titre posthume pour un dirigeant dont l'un des crédos était de payer le moins d'impôts possibles ... A votre avis, le prochain sur la liste, prétendra-t-il au Panthéon ?

**L'emploi : la série noire**

En septembre, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A, c'est à dire sans activité, a augmenté de 0,6% sur un mois et de 4,3% sur un an, soit 3,43 millions en France métropolitaine.

Si l'on ajoute les chômeurs en activité réduite, c'est 5,12 millions de personnes inscrites à Pôle Emploi. Un chiffre en progression de 1% sur un mois, soit 5,7% sur un an.

Il faut noter que le taux de chômage des moins de 25 ans, soit disant la priorité du gouvernement, augmente aussi, ainsi que celui des seniors et des chômeurs de longue durée. L'Unedic, estime que d'ici la fin d'année, c'est 44 000 chômeurs en plus et le double pour la fin 2015. La France dépasserait alors la barre symbolique des 10% de chômeurs. L'urgence est bien l'arrêt d'aides publiques non contrôlées.

**Jeunes et privés d'emploi**

Le chômage chez les jeunes est encore à la hausse. Face aux déclarations du ministre du travail, qui sous entendraient que les privés d'emploi choisiraient leur situation, rappelons les exigences des mesures d'urgence que porte la CGT : responsabiliser les employeurs par une réelle surtaxation des contrats courts.

Exigeons l'augmentation de l'allocation spécifique de solidarité et le réel droit d'accès à des formations qualifiantes. Ce n'est pas en précarisant les jeunes à leur entrée dans le monde du travail que nous pouvons leur donner espoir en l'avenir ! Que soit rendu public le coût de la mise en place de ces multiples dispositifs: contrat de génération, emplois d'avenir, garantie jeune... en comparaison aux 200 milliards d'aides données aux entreprises, sans aucune contrepartie !

**Manifestation à Rome**

Des dizaines de milliers de manifestants étaient dans les rues de Rome, à l'appel de la CGIL, afin de contester le projet de réforme des lois « Jobs Act », régissant le marché du travail. Il a été approuvé par le Sénat et doit encore recevoir le feu vert de la Chambre des députés.

Le Premier Ministre veut encourager les entreprises à embaucher en facilitant les licenciements et en réduisant les droits et protections des salariés dans leurs premières années d'emploi.

Des milliers de jeunes de tout le pays exigeaient une réduction du chômage et une meilleure protection pour les premiers emplois.

La colère monte en Europe, au vue d'autres manifestations comme celles en Grande Bretagne contre l'érosion des salaires.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

**Allocations familiales : enjeu de société**

La modulation des allocations familiales va encore une fois opposer des catégories entre elles. Un mode de gouvernance bien connu qui permet, moyennant une règle de trois, d'aligner tout le monde par le bas.

La cible de cette réforme (un vrai coup de rabot de 700 millions €) est les ménages dont les deux parents travaillent et gagnent 3000 € chacun.

En clair, des salariés qualifiés, en responsabilités ou avec une ancienneté qui leur fait atteindre ce niveau de salaire. Il y a quelque chose de honteux à vouloir les faire passer pour des nantis.

La CGT qualifie cette mesure comme une remise en cause sans précédent et qui permettra demain de faire la même chose sur toutes les autres prestations de la protection sociale.

**La transition énergétique**

Une journée d'étude sous l'égide de l'UGICT s'est tenue sur le thème de la transition énergétique. Tout a été abordé, des enjeux écologiques aux enjeux économiques, en passant par les problématiques de financement et d'investissement.

La CGT a des propositions et insiste sur la nécessité de tout étudier sans concession et sans tabou. Il y a effectivement urgence, c'est la pérennité même de la planète partant de l'espèce humaine qui est en jeu. Que l'on parle de capture, de stockage et de valorisation du CO<sub>2</sub>, ou de gaz de schiste, ce qui est important, c'est la recherche fondamentale et son investissement, notamment public (seul garant de la défense de l'intérêt général).

La fiscalité actuelle est contreproductive elle doit être totalement revue..

**Diplômes facteur d'intégration**

Selon l'Education nationale, les jeunes non qualifiés sont cinq fois plus exposés au chômage que les diplômés de l'enseignement supérieur. Globalement la taux de chômage des jeunes sortis de formation initialement depuis un à quatre ans était de 20,3% en 2013 avec d'importantes disparités, taux moitié moindre pour les plus qualifiés, même si de récentes études montrent que le diplôme est de moins en moins protecteur.

Les jeunes ne disposant que du brevet ou d'aucun diplôme sont eux touchés de plein fouet par le chômage avec 48,8% d'entre eux à la recherche d'un emploi.

Cette analyse montre que le diplôme de formation initiale est plus que jamais un rempart contre le chômage et que la variable d'ajustement des crises sont les jeunes sans diplôme.

**Contre la violence sexuelle et sexuelle au travail !**

34 viols sont commis chaque jour dans nos entreprises ; le harcèlement sexuel est une terrible réalité ; une salariée sur quatre a souffert de gestes déplacés. Les atteintes à la dignité, à la liberté, à l'intégrité physique et mentale des femmes constituent une violence insupportable.

Une convention de l'OIT permettrait de combler une lacune au niveau international. Mais à ce jour, seuls les représentants des travailleurs l'exigent.

La CGT a lancé une pétition demandant au gouvernement et au patronat de soutenir la convention internationale sur la violence sexiste et sexuelle au travail. La CGT portera ces exigences notamment à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes qui aura lieu le 25 novembre.